

Conseil d'administration

Consultation écrite – Décembre 2022 Compte-rendu

Date de consultation	Date de décision <i>(date butoir de remise des réponses)</i>
14 décembre 2022	30 décembre 2022

Etaient consultés Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine.

Objet de la consultation :

Faute de participants, la réunion du Conseil d'administration de la Châtaigneraie Limousine, prévue le 14 décembre 2022, a été annulée. Or à l'ordre du jour de cette réunion, étaient inscrits des dossiers qui nécessitaient une prise de décisions urgente. Une consultation écrite a donc été lancée sur cinq dossiers.

	Mandat	Bulletin de vote reçu
REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES DE COMMUNES		
<i>Briançonnais Sud Haute-Vienne</i>		
Christine DE NEUVILLE	Vice-Présidente de la communauté de communes et maire de Vicq-sur-Breuilh	
Marc DITLECADET	Président de la communauté de communes et maire de Saint-Germain-les-Belles	
Éric DUPONT	Conseiller communautaire et adjoint au maire de Château-Chervix	X
Jacqueline LHOMME-LEOMENT	Conseillère communautaire et maire de Saint-Genest-sur-Roselle	X
Guy MONTET	Vice-Président de la communauté de communes et maire de Meuzac	X
<i>Pays de Nexon – Monts de Châlus</i>		
Florence BELAIR	Conseillère communautaire et maire de Les Cars	X
Christian DESROCHE	Vice-Président de la communauté de communes et maire de Flavignac	
Emmanuel DEXET	Vice-Président de la communauté de communes et maire de Bussière-Galant	X
Fabrice GERVILLE-REACHE	Vice-Président de la communauté de communes et maire de Nexon	X
Roland GARNICHE	Vice-Président de la communauté de communes et adjoint au maire de Pageas	X
<i>Pays de Saint-Yrieix</i>		
Daniel BOISSERIE	Président de la communauté de communes et maire de Saint-Yrieix-la-Perche	
Céline BOYARD	Conseillère communautaire et adjointe au maire de La Meyze	X
Patrick DARY	Vice-Président de la communauté de communes et conseiller municipal à Saint-Yrieix-la-Perche	X
Marie-Madeleine LORIN	Conseillère communautaire et adjointe au maire de Ladignac-le-Long	X
Philippe SUDRAT	Vice-Président de la communauté de communes et maire de Coussac-Bonneval	X

Val de Vienne		
René ARNAUD	Vice-Président de la communauté de communes et maire d'Aixe-sur-Vienne	X
Philippe BARRY	Président de la communauté de communes et maire de Saint-Priest-sous-Aixe	
Serge MEYER	Vice-Président de la communauté de communes et conseiller municipal à Aixe-sur-Vienne	X
Sonia SOULAT	Conseillère communautaire et adjointe au maire de Séreilhac	
Sandra VIRANTIN	Conseillère communautaire et conseillère municipale à Saint-Priest-sous-Aixe	X
REPRESENTANTS DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT		
CAMPION Anne-Marie		X
CELERIER Jean-Luc		X
FAUCHER Daniel		X
FISSOT Sébastien		X
LAVAUD Isabelle		
SALESSE Josette		X
VIVIANT Thierry		X
TOTAL DES MEMBRES		27
QUORUM		14
NOMBRE TOTAL DE BULLETINS DE VOTE REÇUS		20

La note explicative relative aux points faisant l'objet de la consultation est annexée au présent compte-rendu de la consultation écrite.

1°) Démarche « Accessibilité et tourisme pour tous » : financement du plan d'actions 2021-2022

Nombre de votes favorables : 20
 Nombre de votes défavorables : 0
 Nombre d'abstentions : 0

Observations :

« Une sensibilisation des élus serait un plus. »

A l'issue du vote, à l'unanimité, les membres du Conseil d'administration :

- approuvent le plan d'actions 2021-2022 et le plan de financement prévisionnel associé tels que présentés ;
- autorisent le Président à :
 - o solliciter l'aide du programme européen Leader Châtaigneraie Limousine pour le cofinancement du plan d'actions ;
 - o entreprendre toutes les démarches nécessaires et signer tous les documents relatifs à la présente décision.

2°) Coopération territoriale Leader « Fenêtres sur bourgs » : plan de financement

Nombre de votes favorables : 20
 Nombre de votes défavorables : 0
 Nombre d'abstentions : 0

Observations : /

A l'issue du vote, à l'unanimité, les membres du Conseil d'administration approuvent la modification du plan de financement prévisionnel de la mise en œuvre de l'action de coopération Leader « Fenêtres sur bourgs ».

3°) Mise en œuvre du plan d'actions « mobilité » : plan de financement 2022

Nombre de votes favorables : 20
Nombre de votes défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Observations : /

A l'issue du vote, à l'unanimité, les membres du Conseil d'administration approuvent la modification du plan de financement prévisionnel 2022 de la mise en œuvre du plan d'actions « mobilité ».

4°) Portage du programme européen 2021-2027

Nombre de votes favorables : 20
Nombre de votes défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Observations : /

A l'issue du vote, à l'unanimité, les membres du Conseil d'administration confirment le portage du programme européen 2021-2027 par la Fédération Châtaigneraie Limousine et autorisent le Président à signer tous les documents afférents au conventionnement et à la mise en œuvre du programme.

5°) Diagnostic territorial dédié à l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) : plan de financement

Nombre de votes favorables : 20
Nombre de votes défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Observations : /

A l'issue du vote, à l'unanimité, les membres du Conseil d'administration approuvent la modification du plan de financement du diagnostic territorial dédié à l'ESS en Châtaigneraie Limousine.

De ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.
Fait à Aix-sur-Vienne, le 04 janvier 2023

Pour le Président empêché,
Le Vice-Président,
Danjël FAUCHER


FÉDÉRATION
CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE
38 Avenue du Président WILSON
87700 Aix sur Vienne

NOTE EXPLICATIVE

1°) Démarche « Accessibilité et tourisme pour tous » : financement du plan d'actions 2021-2022

Lors des Conseils d'administration des 23 mars 2021 et 16 mars 2022, a été présentée et actée dans les orientations budgétaires des deux exercices annuels respectifs, la poursuite de la démarche territoriale « Accessibilité, tourisme et loisirs pour tous » inscrite dans la stratégie du programme Leader Châtaigneraie Limousine (fiche-action 7). Cela se traduit par :

- le maintien d'une ingénierie dédiée pouvant aller selon la période de 0,5 à 1,1 ETP (Equivalent Temps Plein) ;
- l'animation d'un comité de pilotage et de groupes de travail spécifiques pour la mise en œuvre de certaines actions en déclinaison de la stratégie ;
- la poursuite de l'accompagnement individuel des porteurs de projets (conseils techniques, préconisations d'accessibilisation, recherche de fournisseurs de matériels ou prestataires, financements) ;
- la mise en œuvre des actions collectives sur la période 2021 et 2022 dans la continuité du dernier plan d'actions triennal, impliquant la mise en réseau de prestataires du tourisme, de la culture, du sport et des loisirs du territoire Châtaigneraie Limousine et de partenaires du monde du handicap.

Dans les orientations budgétaires, le Conseil d'administration a validé le financement de l'ingénierie dédiée ainsi que les actions collectives pour un montant prévisionnel cumulé sur deux ans, estimé à 30 800 € (actions de coopération comprises) ; le soutien FEADER du programme Leader Châtaigneraie Limousine étant sollicité à hauteur de 80% du montant de la dépense.

Voici pour rappel les actions collectives pressenties sur cette période :

- le recours à l'interprétariat en langue des signes dans le cadre de l'animation du comité de pilotage de la démarche ;
- l'achèvement des actions de la coopération « Ma Destination nature accessible » avec la production des vidéos promotionnelles des séjours, suivie d'une réflexion sur les moyens de leur diffusion et d'un séminaire de clôture dans le Forez (01 et 02/07/2021) avec participation d'une délégation d'acteurs et de partenaires de la Châtaigneraie Limousine ;
- la poursuite du référencement de prestations (audits, suivi, fiches-synthèse), indispensable à la production d'idées séjours et de journées découvertes supposant une implication plus forte des offices de tourisme et une formation des offices de tourisme sur le référencement ;
- la réalisation d'un nouveau recueil des offres accessibles ;
- l'adhésion à Handi Cap Nouvelle Aquitaine ;
- un appui personnalisé à des prestataires référencés avec audit des sites web et des supports de communication et proposition d'outils d'améliorations (dans le cadre d'une offre de stage de 5 mois) ;
- une action de formation sensibilisation des prestataires à l'accueil et à la médiation auprès de publics autistes ;

- la mise en place d'un éduc-tour ou de journées découvertes d'offres accessibles auprès de publics / structures handicapées ;
- des actions promotionnelles (type salon..., trail de Bussière-Galant (prévu en octobre 2021) avec un espace dédié au handicap) ;
- des dépenses de communication (conception, édition de supports print).

Chemin faisant, certaines actions n'ont pas nécessité de dépenses, deux ont été abandonnées (journées découvertes, trail), deux ajustées, les autres maintenues, afin de s'adapter au contexte post covid, aux contraintes d'organisation interne et aux attentes d'acteurs du territoire.

Le plan de financement prévisionnel des actions 2021-2022 qui occasionnent des dépenses (hors celles liées à la coopération et hors dépenses d'ingénierie et suivi animation de la démarche) est proposé selon les éléments décrits ci-après :

Nature	Montant € TTC	Nature	Montant €	%
Audits des supports de communication de prestations référencées et proposition d'outils d'amélioration (gratifications stagiaire et frais de mission)	2 702,70	FEADER Leader (19.2)	8 185,58	80
Session de formation-sensibilisation public autiste (prestation de services)	3 800			
Dépenses d'interprétariat en LSF (4 réunions du comité de pilotage)	937	Autofinancement	2 046,40	20
Dépenses de communication interne et externe (recueil des offres, kakémono promotionnel de la démarche)	2 792,28			
TOTAL	10 231,98		10 231,98	100

Pour information, la Fédération Châtaigneraie Limousine ne récupère pas la TVA sur les dépenses engagées. Par ailleurs, étant reconnue Organisme Qualifié de Droit Public, son autofinancement est considéré comme un financement public pouvant appeler seul le cofinancement FEADER Leader.

Les membres du Conseil d'administration sont appelés à se prononcer sur :

- le plan d'actions 2021-2022 et le plan de financement prévisionnel associé tels que présentés ci-dessus ;
- l'autorisation à donner au Président pour solliciter l'aide du programme européen Leader Châtaigneraie Limousine pour le cofinancement du plan d'actions ;
- l'autorisation à donner au Président pour entreprendre toutes les démarches nécessaires et signer tous les documents relatifs à la présente décision.

2°) Coopération territoriale Leader « Fenêtres sur bourgs » : plan de financement

Le projet de coopération Leader « Fenêtres sur bourgs », mené avec quatre autres territoires français sur la thématique de la revitalisation des bourgs et centres-bourgs, s'est achevé. Par délibération du 17 juin 2019, le Conseil d'administration a approuvé le plan de financement prévisionnel suivant de ce projet.

Nature	Montant € TTC	Nature	Montant €	%
Organisation séminaire octobre 2021	8 000	FEADER Leader (19.2)	16 880	80
Déplacement séminaires partenaires	5 300			
Supports de capitalisation / diffusion	5 500	Autofinancement	4 220	20
Se former	2 300			
TOTAL	21 100		21 100	100

Pour solliciter un financement européen sur ce projet, la Fédération Châtaigneraie Limousine doit actualiser son plan de financement.

Nature	Montant € TTC	Nature	Montant €	%
Organisation séminaire	8 263,35	FEADER Leader (19.2)	16 765,34	80
Déplacement séminaires partenaires	2 975,73			
Supports de capitalisation / diffusion	9 717,60	Autofinancement	4 191,34	20
TOTAL	20 956,68		20 956,68	100

Les membres du Conseil d'administration sont appelés à se prononcer sur la modification du plan de financement prévisionnel de la mise en œuvre de l'action de coopération Leader « Fenêtres sur bourgs ».

3°) Mise en œuvre du plan d'actions « mobilité » : plan de financement 2022

Il s'agit d'actualiser le plan de financement 2022 pour la mise en œuvre du plan d'actions « mobilité », validé par le Conseil d'administration du 16 mars 2022.

EMPLOIS		RESSOURCES		
Nature	Montant €	Nature	Montant €	%
Salaires et charges - chargé de mission (0,5 ETP)	34 119,00	Région Nouvelle Aquitaine	12 500,00	35
Frais de mission - chargé de mission	300,00	Europe – FEADER Leader	16 187,11	45
Frais de déplacement étudiants projet tutoré*	1 180,39	Autofinancement	7 171,78	20
Dépenses de restauration journée de restitution projet tutoré*	259,50			
TOTAL	35 858,89	TOTAL	35 858,89	100

* Dans le cadre du plan d'actions « mobilité », des dépenses supplémentaires ont été réalisées. Elles sont liées à la mobilisation d'un groupe d'étudiants de la Licence STAPS de Brive, dans le cadre d'un projet tutoré. Ce dernier a porté sur la construction d'une boucle locale d'itinérance cyclo-touristique.

En contrepartie de leur travail, la Châtaigneraie Limousine a pris en charge les frais de déplacement des journées terrain des étudiants ainsi que les frais de repas des participants à la journée de restitution qui a eu lieu en mai 2022.

Pour plus d'informations sur le travail réalisé : <https://velhautevienne.wixsite.com/my-site-1>

Les membres du Conseil d'administration sont appelés à se prononcer sur la modification du plan de financement prévisionnel 2022 de la mise en œuvre du plan d'actions « mobilité ».

4°) Portage du programme européen 2021-2027

La candidature Châtaigneraie Limousine aux fonds européens territorialisés 2021-2027 a été sélectionnée le 07 novembre 2022 par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Pour rappel, le programme sera doté de 1,9 M € (fonds FEDER et FEADER) et repose sur 3 objectifs prioritaires :

- prendre appui sur les aménités du territoire comme force culturelle et levier d'un tourisme différenciant ;
- déployer les offres de services aux publics et encourager innovation et lien social ;
- accélérer les transitions écologiques.

Il s'agit désormais de préparer le conventionnement avec la Région (autorité de gestion des fonds européens) : finalisation des fiches action (détermination des dépenses éligibles, modalités financières d'intervention...), rédaction du règlement intérieur, établissement des critères de sélection des opérations, constitution et mise en place de l'instance de sélection et de pilotage... L'objectif visé est une signature et une mise en œuvre opérationnelle d'ici la fin du premier trimestre 2023.

Les membres du Conseil d'administration sont appelés à confirmer le portage du programme 2021-2027 par la Fédération Châtaigneraie Limousine et à se prononcer sur l'autorisation donnée au Président de signer tous les documents afférents au conventionnement et à la mise en œuvre du programme.

5°) Diagnostic territorial dédié à l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) : plan de financement

En lien avec sa nouvelle stratégie territoriale 2030, la Châtaigneraie Limousine a intégré dans sa candidature aux fonds européens territorialisés, déposée en juin dernier, le soutien à l'ESS et à l'innovation sociale avec un montant financier prévisionnel approchant les 330 K€ sur 6 ans.

Afin d'optimiser l'utilisation de ces fonds et d'assurer un accompagnement efficace et adapté aux structures et projets ESS du territoire, la Châtaigneraie Limousine a souhaité se doter d'un diagnostic territorial « ESS ». Celui-ci poursuit les objectifs suivants :

- améliorer la connaissance des acteurs et actrices et dynamiques de l'ESS ;
- identifier les enjeux spécifiques à l'ESS, en lien avec le projet de territoire ;
- se doter d'un plan d'actions pluriannuel partagé de soutien à l'ESS (stratégie et proposition d'outils en articulation avec les politiques régionales et nationales).

Afin d'établir cette feuille de route, la Châtaigneraie Limousine a sollicité la CRESS Nouvelle-Aquitaine.

Par délibération du 1^{er} septembre 2022, à l'unanimité, les membres du Bureau :

- **ont approuvé la proposition de partenariat entre la Châtaigneraie Limousine et la CRESS Nouvelle-Aquitaine et son coût estimé à 5 000 € pour l'élaboration d'une feuille de route de soutien à l'ESS et à l'innovation sociale sur le territoire pour les prochaines années ;**
- **ont autorisé le Président à solliciter une subvention à hauteur de 80% auprès de la Région (pôle DATAR) dans le cadre du futur contrat de développement et de transitions.**

La CRESS Nouvelle-Aquitaine a saisi l'opportunité de recourir à une stagiaire pour travailler sur le diagnostic territorial ESS de la Châtaigneraie Limousine et d'un territoire corrézien. Le coût associé à l'appui de la CRESS Nouvelle-Aquitaine serait ainsi porté à 6 500 €. Le plan de financement du diagnostic territorial « ESS » serait modifié comme suit :

EMPLOIS		RESSOURCES		
Nature	Montant	Nature	Montant	%
Appui à l'élaboration d'un diagnostic territorial « ESS »	6 500 €	Région Nouvelle-Aquitaine	3 250 €	50
		Autofinancement	3 250 €	50
TOTAL	6 500 €	TOTAL	6 500 €	100

Un comité de pilotage de lancement du diagnostic s'est tenu le 29 novembre dernier en présence de représentants des 4 communautés de communes de la Châtaigneraie Limousine, de représentants de la CRESS Nouvelle-Aquitaine ainsi que de partenaires techniques et financiers (Région, association « Peuples des villes »).

L'objectif est de terminer le diagnostic à la fin du 1^{er} semestre 2023 pour le présenter lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire de la Châtaigneraie Limousine.

Les membres du Conseil d'administration sont appelés à se prononcer sur la modification du plan de financement du diagnostic territorial dédié à l'ESS en Châtaigneraie Limousine.